

[24 MARS 2025]

L'INFO LUTTES



Mars solidaire, pour un futur à construire ensemble.

Depuis plus de trois semaines, les salariés du **SIAé**, avec la CGT se mobilisent en nombre pour l'avancement des personnels ouvriers. Ces rassemblements font suite à la non-publication de l'arrêté ministériel définissant les taux d'avancement par groupe, ainsi qu'à l'annulation des mesures catégorielles décidées en 2024 concernant la 2nde vague d'avancement de GRVI en GRVII, sacrifiées sur l'autel bien accommodant de l'effort budgétaire interministériel. Le manque de perspectives en termes de salaire, le gel du point d'indice, le déroulement de carrière avec des taux qui ne répondent en rien aux besoins, exaspèrent les salariés au point que certains en sont rendus à préférer démissionner !

Sur les **3 AIA** historiques de **Bordeaux, Clermont et Cuers**, 2 jours par semaine, des rassemblements et actions, coordonnés par les syndicats CGT des sites, ont lieu pour exiger la parution de l'arrêté concernant les taux, pour exiger des postes supplémentaires hors contingent, pour exiger l'application des mesures catégorielles promises en 2024 pour les GRVII, pour exiger une augmentation générale des salaires tous statuts confondus. Face au mépris et au silence du ministère, la mobilisation s'organise et prend de l'ampleur. La **CGT SIAé**, en accord avec les agents, envisage d'intensifier et durcir le mouvement dans les prochains jours pour bien signifier au Ministre qu'ils n'accepteront pas d'être une fois encore sa variable d'ajustement budgétaire.



BORDEAUX



CLERMONT



CUERS

Du côté « industriel » et plus particulièrement à **Naval Group**, la lutte pour une meilleure reconnaissance et un partage équitable des richesses produites est d'actualité. En février 2022, après plusieurs années de négociations, le patronat obtient la signature de 3 organisations syndicales représentatives et met en place la Nouvelle Convention Collective de la Métallurgie (NCCM).

Cette convention aurait pu et aurait dû être progressive, malheureusement c'est l'inverse qui se produit et les signataires offrent au patronat tous les outils pour exploiter leurs salariés : Modulation du temps de travail, suppléance, travail du dimanche, du 1x8 au 5x8, malus à l'embauche pour les cadres débutants etc...ils n'ont rien oublié !

A **Naval Group**, le premier travail a été de transposer le volet rémunération. C'est le premier échec de la direction qui n'obtient aucune signature pour l'avenant et dans la foulée dénonce l'Accord d'Entreprise dans son ensemble. Débutent alors 15 mois de négociations qui ont abouti en février dernier à un accord régressif (avec une grille de salaire inférieure à celle proposée l'année d'avant) validé par la signature des partenaires réformistes.

[24 MARS 2025]



Dans la foulée, les Négociations Annuelles Obligatoires s'ouvrent et sur le volet rémunération, les propositions de la direction sont à mille lieues des revendications **CGT**. Une intersyndicale se réunit et s'accorde sur un revendicatif à 1400€ et 1% d'Augmentation Individuelle. Mais les autres syndicats imposent comme préalable de ne pas mobiliser ! Impossible pour la **CGT** qui part donc seule.

Des négociations au lance-pierre et des promesses de signatures (à 600€) arrivent de la part des autres OS alors que l'accord est à peine sec et qu'il reste encore plusieurs jours pour se prononcer. Une précipitation à la signature qui avait pour seul but d'empêcher la mobilisation des personnels et le rapport de force.

Alors que tout semble « plié », les personnels continuent de se mobiliser et la colère monte sur plusieurs sites. Un Accord d'Entreprise régressif puis une NAO sous les pâquerettes, la coupe est pleine et depuis 10 jours les mobilisations se poursuivent dans de nombreux établissements de **Naval Group**. Les salariés réclament de la reconnaissance par le salaire et du respect dans leur travail. Coté budget, la revendication **CGT** est atteignable puisque l'argent, conservé par **Naval Group** grâce à des artifices comptables, permettrait de redistribuer 1400€ par salarié ! Et ce n'est que la partie émergée de l'iceberg... Les personnels font, par ces actions, la démonstration que rien ne se crée sans eux et que les conquêtes se gagnent par le rapport de force.

**NE RESTEZ PAS SPECTATEURS,
DEVENEZ ACTEURS DANS LE RAPPORT DE FORCE !
RÉPONDEZ PRÉSENTS AUX APPELS DE LA CGT.**

[24 MARS 2024]

